



COMMUNIQUÉ N°2020-03/09/CCAS/AR/RM

---000---

Le Maire de la commune de Rémire-Montjoly Jean GANTY, Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), rappelle à ses administrés, que des dispositions particulières sont prises pour accompagner les personnes âgées et personnes vulnérables, dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire COVID-19.

Un **accueil téléphonique** est mis en place de **8h00 à 13h00** aux numéros suivants :

CCAS au Pôle Social

Tél : 0594 359 482- 0694 438 969

Résidence Soleil des Ames Claires

Tél : 0594 390 902 - 0694 962 139

En dehors de ces horaires, pour les urgences, le CCAS reste joignable au numéro 0694 438 969, et la Résidence Soleil des Ames Claires au 0694 962 139.

Le Maire, Président, Jean GANTY, informe les usagers que **les aides alimentaires** continueront à être distribuées **tous les mardis de 8h00 à 13h00**, dans le respect des conditions de service habituelles, et des obligations conformes du CCAS.

Il précise qu'en partenariat avec la Régie de Quartier de Rémire-Montjoly, **un service de livraison de leurs achats alimentaires** est mis en place, dans le strict respect des gestes barrières et de toutes les autres mesures visant à protéger la santé de nos aînés.

Les visites à domicile sont de fait restreintes, mais le lien social est toujours maintenu par le CCAS avec les familles par **des appels téléphoniques réguliers** permettant d'évaluer les besoins des seniors, et de leur proposer des réponses, notamment pour organiser la livraison de produits de première nécessité.

Le Maire, Président, rappelle qu'agir solidairement en faveur des personnes âgées et personnes vulnérables, est plus que jamais, une mission essentielle pour le CCAS de Rémire-Montjoly.

« Prendre soin de vous, c'est aussi prendre soin de nous »

Rémire-Montjoly, le 24 mars 2020



Le Président,

Jean GANTY

Diffusion :
Tous médias